



À l'attention d'

**Eugène BONNAL**

**Commissaire enquêteur**

Mairie de Cornusse  
3 Route de Raymond  
18350 Cornusse

**Mairie de Cornusse**

3 Route de Raymond  
18350 Cornusse  
02 48 76 81 85  
mairie@cornusse.fr

Fait à Cornusse, le 26 avril 2024

**PLU ENQUÊTE PUBLIQUE  
OBSERVATION**

Monsieur le Commissaire Enquêteur.

À la relecture du dossier complet du projet du PLU, je constate qu'une mise à jour du plan serait nécessaire.

En effet, le plan de végétalisation de la commune a évolué depuis 2015, date à laquelle ce projet de document d'urbanisme a été initié.

Dans ce cadre, il convient d'ajouter au plan les données suivantes :

- l'arbre de la ligne de démarcation (parcelle C13)
- les arbres du parc du château
- les arbres qui arborent le parc sis sur les parcelles AC 20, AC 34, AC 35, AC 36, AC 37 et AC 49
- les arbres du carrefour de la salle des fêtes (arbre de la laïcité, terrain de pétanque, abreuvoir)
- les arbres de l'aire de loisirs des peupliers (dont les arbres de naissance)
- l'alignement d'arbres fruitiers du Chemin du Sauday
- l'alignement d'arbres d'ornement de la rue des Chaumes du Couchant
- le double alignement d'arbres d'ornement de la Route de Charly
- les alignements d'arbres d'ornement de la rue des Chaumes
- la haie Rue des Crôts réservée à une signalétique sur la biodiversité.

Si cette demande se révélerait inopportune, le règlement du PLU pourrait néanmoins renvoyer au plan de végétalisation de la commune régulièrement mis à jour.

En vous remerciant de bien vouloir tenir compte de cette remarque.

Veuillez agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Édith RAQUIN,  
maire

